



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations de lutte contre le sida

Question écrite n° 103991

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le financement des associations de lutte contre le sida. Le financement des associations de lutte contre le VIH et les IST est annoncé en baisse. Ces baisses, qui touchent toutes les associations, peuvent atteindre jusqu'à 14 %. En outre, la direction générale de la santé va rompre certains partenariats en cours et précise qu'elle n'envisage plus d'en conclure de nouveaux. Cette baisse de financement aura des répercussions sur les effectifs des associations concernées, alors même que les missions de ces associations sont directement liées à ceux-ci.

L'accomplissement de leurs missions d'intérêt général risque de s'en trouver fortement affecté. Alors que la France compte près de 7 000 nouvelles infections par le virus du sida chaque année, et que 40 000 à 50 000 personnes sont porteuses du VIH-sida sans le savoir, elle l'alerte sur les conséquences sanitaires de cette décision. En outre, elle s'interroge sur la compatibilité de cette baisse de financements et de l'ambitieux plan VIH-sida-IST 2010-2014.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103991

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3309

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)